Rappel sur le Service d'Accès aux Soins (SAS)

Accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 en composant le 15, le SAS permet à toute personne ayant un besoin de santé urgent ou n'ayant pas de médecin traitant disponible, d'accéder à distance à un professionnel de santé.

L'objectif du SAS est d'orienter les personnes et de répondre à leur demande de soins, programmés ou non, urgents – partout et à toute heure, grâce à une chaîne de soins lisible, organisée et coordonnée entre les professionnels d'un même territoire.

4 filières gériatriques sur le département du Morbihan : Lorient-Quimperlé, Malestroit-Ploërmel, Pontivy-Loudéac et Vannes-Auray Pour assurer ses missions, chaque filière repose sur la coopération de l'ensemble des acteurs intervenant auprès des personnes âgées.

Articulation des filières gériatriques avec le SAS 56 :

- De nombreuses demandes de soins non programmés concernent des patients âgés
- Ces demandes ne nécessitent pas toujours une intégration dans la filière AMU ou une admission directe mais besoin de les intégrer dans la filière gériatrique de manière la plus précoce possible ou d'accompagner la PEC en structure ou à domicile

Pour ce faire : les demandes concernant les soins non programmés gériatriques s'intègrent dans une procédure mise à disposition du médecin régulateur pour un accès direct à la filière gériatrique d'appartenance du patient en journée et en permanence des soins (lorsque les moyens d'accès direct à la filière gériatrique n'ont pas été identifiés par le professionnel appelant).

Rappel : Le numéro d'astreinte gériatrique reste le numéro à contacter en première intention par les médecins généralistes/spécialistes/coordonnateurs pour toutes demandes d'hospitalisations et/ou avis médical.

Rappel des accès directs

Filière gériatrique sud CHBA site de Vannes

Filière gériatrique nord Clinique des Augustines





Clinique des Augustines

Hotline Gériatrique tous les jours de 9h à 18h : 06 17 63 38 34

Nuit et week-end : 02 97 01 41 41 (standard avec relais vers le gériatre d'astreinte)

Ligne réservée uniquement aux médecins

Hotline Gériatrique :

Tous les jours de 8h à 20h : 02 97 73 19 00 Attention ligne réservée uniquement aux médecins

Infirmière de Parcours Gériatrique : 02 97 62 91 95 9h15 à 17h du lundi au vendredi (de 9h15 à 12h le samedi matin)

Aide à l'orientation dans la filière
Ligne ouverte aux professionnels de santé libéraux
ou/aux

responsables de services de soins et d'accompagnement à domicile et d'établissements pour personnes âgées (IDEC, cadre, directeurs) Gestionnaire des lits et des parcours de soins: 02 97 73 18 91

9h00 à 17h00 du lundi au vendredi Suivi des demandes d'hospitalisation et lien avec les médecins gériatres

Articulation des filières gériatriques du Morbihan avec le Service d'Accès aux Soins (SAS) 56

